

*Bien vouloir ne pas reproduire
sans autorisation de l'auteur !*

La notion grammaticale de phrase à l'école

Raymond Claude Roy, Ph.D.

*Groupe FRAMÉE de recherche en grammaire et
didactique du français
de l'Université du Québec à Chicoutimi
<http://www.ens.uqac.ca/dse/framee/>*

**Document didactique
Fascicule 3**

Article paru dans la revue
Dialangue, vol. 5, avril 1994

Article paru dans la Revue *Dialangue*, vol. 5, avril 1994, pp.18-29.

Bien vouloir ne pas reproduire sans autorisation de l'auteur.

LA NOTION GRAMMATICALE DE PHRASE À L'ÉCOLE

Propos de grammaire explicative

Raymond Claude Roy

Remis à l'honneur, l'enseignement de la grammaire se cherche. Tant de propos se sont tenus pour mettre en doute l'utilité de cet enseignement dans l'acquisition de la langue qu'il est devenu difficile pour beaucoup de maîtres de se remettre à la double tâche de mieux comprendre la grammaire et de trouver les moyens de l'exploiter. D'ailleurs, la conviction de nombre de maîtres n'est-elle pas qu'il est globalement impossible d'expliquer une langue, ses structures, ses règles apparentes? Et que le peu qui s'explique ne peut l'être que partiellement et superficiellement? Et que peut-être moins que toute autre la langue française prête à explication en raison de sa très grande complexité? N'y a-t-il pas dans ce terrible constat des indications nettes sur les efforts à tenter?

Or, il est des plus curieux d'avoir à constater que les analyses portant sur l'utilité des connaissances grammaticales ne se sont jamais arrêtées à établir un lien de cause à effet entre la nature des contenus de grammaire retenus pour l'enseignement et la portée et le succès des enseignements qui en étaient tirés. N'est-il pas concevable pourtant que des notions grammaticales plus nettes et plus simples puissent permettre un enseignement de la grammaire qui soit plus satisfaisant, c'est-à-dire utile, et même indispensable, dans une démarche visant à faire acquérir la maîtrise de la langue?

Dans un article sur la règle d'accord des mots de couleur (Roy, 1989), j'ai tâché de montrer qu'il était possible de présenter une règle de façon entièrement logique — et donc plus simplement et plus nettement — et quelle approche «explicative» permettait d'y arriver. Le propos de cet article cultive la même ambition d'offrir à la compréhension des maîtres et des élèves un ensemble clair et globalement intelligible des données touchant, cette fois, à la nature et à la structure de la phrase française. Uniquement de grammaire scolaire, le propos cherchera son soutien, avant tout, dans la simplicité logique.

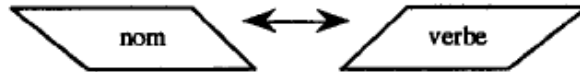
Les données de cet article s'organisent d'ailleurs en un plan naturel, logique, correspondant aux principes mêmes de construction de la phrase française. Le lecteur verra donc défiler les procédés de construction de la phrase française et rencontrera un ensemble terminologique simple permettant d'identifier à la fois les principaux principes de construction de la phrase et les différents types de phrases qui en résultent. À commencer par la phrase de base.

1. L'ESSENCE DE LA PHRASE LA PHRASE DE BASE

Le premier des enseignements à présenter de la phrase aux élèves des écoles est celui de la nature ou de la constitution même de la phrase. Or, la phrase n'est pas autre chose que ce que montre le tout simple exemple suivant:

(1) Jean chante.

Essentiellement, la phrase française est faite de la rencontre d'un nom et d'un verbe, de la dyade nom-verbe, ou plus simplement du «couple» nom-verbe. Schématiquement, la représentation peut être la suivante:



Or, les fondements grammaticaux de la phrase sont peut-être insuffisamment soulignés par l'école. On aura bien remarqué que la phrase a été dite complémentarité d'un nom et d'un verbe, non d'un sujet et d'un verbe. Définir la phrase comme «la rencontre d'un sujet et d'un verbe» présente en effet l'inconvénient de masquer le caractère de mots fondamentaux des deux composants de la phrase que sont le nom et le verbe. Or l'élève gagne à apercevoir, ne serait-ce que minimalement, que les deux mots constitutifs de la phrase de base, le nom et le verbe, sont aussi les deux mots fondamentaux de la langue.

La voie didactique la plus efficace pour faire ressortir le caractère d'opposition et de complémentarité de ces deux catégories de mots est sans doute celle de l'analyse, et mieux celle des manipulations pratiques d'analyse: les élèves trouveront dans ces exercices, surtout lorsqu'ils sont faits sur des phrases plus complexes, des confirmations permettant d'assurer en leur esprit, ne serait-ce qu'intuitivement, la nature fondamentale respective de chacune des catégories de mots que sont celle du nom et celle du verbe. La représentation qui précède et celles qui émailleront la suite de cet article seront — on le verra — suggestives des manipulations pratiques d'analyse qu'il est possible de mener dans les classes.

Des manipulations pratiques constantes obligeront à identifier les mots dans leur nature. Intuitivement à tout le moins, les élèves pourront s'apercevoir déjà que le nom, ainsi «Jean», est le résultat d'une **perception première**, laquelle a cet effet de saisir une réalité donnée dans son aspect plus proprement matériel; tandis que le verbe, par exemple «chante», est le résultat d'une **perception continuée**, laquelle a cet effet de saisir la réalité dans son aspect plus proprement temporel. Que la phrase de base est donc celle que forment les deux mots fondamentaux nom-verbe, dans leur rôle complémentaire de mot de perception première et de mot de perception continuée, l'ensemble permettant la saisie de la «vision» de discours à porter et à communiquer.

Malheureusement, la grammaire scolaire n'est pas encore arrivée à présenter simplement ces données. Mais même lorsqu'elle aura réussi à le faire, il ne faudra pas minimiser pour autant le rôle des saisies intuitives dont sont capables les élèves et que des manipulations pratiques de formes symboliques encouragent et soutiennent.

Une autre analyse à présenter à l'attention des élèves consiste à relever les traits de sémiologie de chacune des catégories de mots. Ces traits sont plus nettement apparents dans une transcription phonétique:

ʒɑ̃ ʃat

À l'observateur attentif, le nom [ʒɑ̃] apparaîtra comme un mot tendant à se terminer par voyelle, et le verbe [ʃat] comme un mot tendant à se terminer par consonne (c'est la consonne axiale de l'analyse guillaumienne du verbe). L'observateur qui a reconnu l'existence synchronique de la variété d'origine diachronique des formes, variété partout présente en français, tirera grand plaisir de l'examen de ce trait synchronique manifeste du plus grand état d'évolution sémiologique vers lequel tendent les formes du nom et du verbe. Si curieuses et si obscures que puissent paraître ces observations, elles n'en méritent pas moins une grande attention, car elles constituent le départ obligé d'une grammaire qui s'attacherait à faire comprendre les fondements des sémiologies du verbe et de l'adjectif.

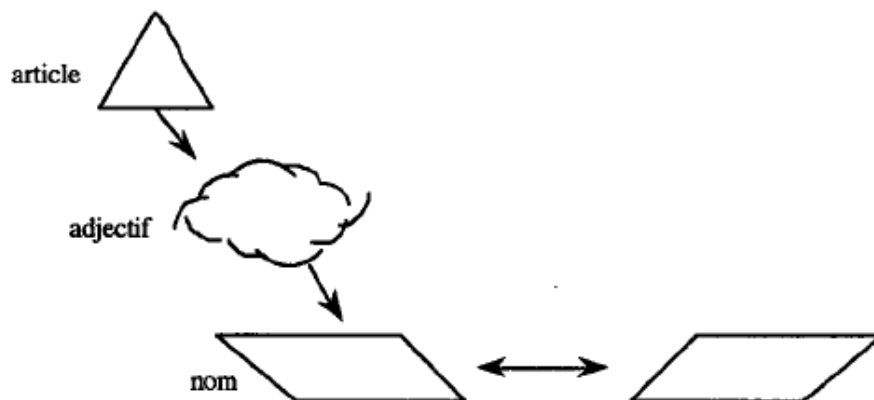
Certains des propos qui précèdent auront pu paraître étonnants et peu conformes, à tout le moins, à la règle de simplicité logique énoncée plus haut. Le fait est que l'analyse de la nature et des rapports des deux mots fondamentaux que sont le nom et le verbe n'est pas aisée et fort abstraite. Le maître toutefois ne fait pas autre chose qu'approfondir ces rapports lorsque les nécessités de l'accord l'oblige à souligner que le nom remplit un rôle de sujet du verbe. L'accord est un effet — et un signe fort net — de la complémentarité du couple nom-verbe: le maître doit être à même de souligner, ne serait-ce qu'à l'occasion et superficiellement, les justifications de nature de cet accord. Ses réflexions alimenteront l'imagination des élèves et les conduiront à saisir — ne serait-ce, encore une fois, qu'intuitivement — la force et la beauté des principes de construction de la phrase. Ces principes apparaîtront d'ailleurs plus nets à la lumière des analyses qui suivent.

2. LA COMPLEXIFICATION INTERNE LA PHRASE SIMPLE ÉTENDUE

La phrase française se présente le plus souvent dans des élaborations plus complexes que celles de la phrase simple de base. Un premier procédé de complexification sait ajouter à l'un des mots fondamentaux, nom ou verbe, des mots complémentaires dont il est possible de considérer qu'ils émanent du mot fondamental même (ou, du moins, de l'image de départ que porte le mot fondamental). Comme si l'esprit assistait à une naissance de l'intérieur. Ainsi, au nom «Jean», la phrase pourra ajouter pour former l'ensemble «le beau Jean», ou «le petit Jean»; ou encore, avec substitution, «le petit garçon».

Ces mots de complexification interne présentent le début d'une hiérarchisation qui ne doit pas passer inaperçue et dont l'école — et l'enseignement de la grammaire — pourra tirer le plus grand profit. Cette hiérarchisation est fort nette dans la représentation symbolique d'une phrase comme:

(2) Le petit garçon mange.

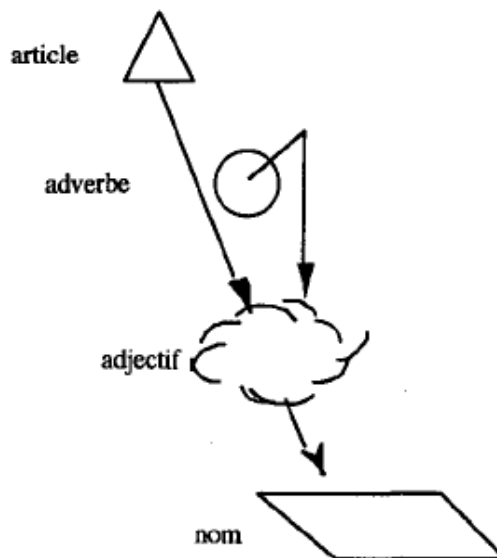


La symbolisation utilisée ici a pour effet de faire ressortir la nature différente des mots; tandis que l'étagement a cet autre effet de suggérer que les mots entretiennent des rapports qui en fixent la nature, et qui fixent ces natures dans le cadre rigoureux d'un ensemble de liens de parenté qui font les mots dépendants les uns des autres. En bref, la symbolisation et l'étagement suggèrent une hiérarchisation de nature des mots. La hiérarchisation en question est d'ailleurs déjà présente, pour qui sait voir, dans l'ordre même des mots de la phrase française; la

disposition en étage présente l'avantage de faire ressortir ce qui autrement pourrait passer — et passe trop souvent — inaperçu.

Ainsi qu'on peut le voir, des préoccupations d'examen de la phrase — ou de syntaxe — mènent déjà loin dans l'analyse des parties du discours. Toutefois, comme le propos porte sur la notion de phrase et que le but n'est pas de mener des analyses sur la nature des parties du discours, il faut laisser à des analyses subséquentes de morphologie et de sémantique le soin de mener plus loin l'étude des intéressants rapports qu'entretiennent les parties du discours.

Un mot d'une autre nature peut surgir et participer de façon étonnante à la complexification interne; c'est le mot invariable qui intervient dans «un très petit garçon» et qui a nature d'adverbe. La hiérarchisation sera alors la suivante:

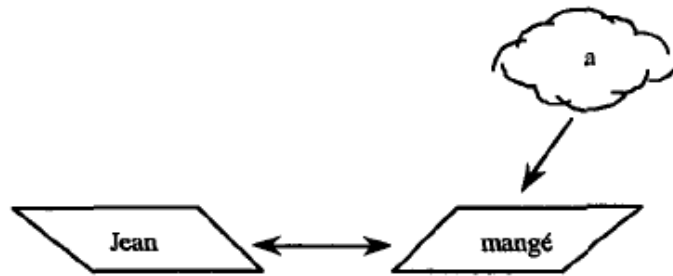


La difficulté qui apparaît résulter de l'ordre des mots (l'adverbe venant se placer entre l'article et l'adjectif) n'est qu'apparente. Une analyse sémantique du concept en cause, non seulement dissiperait la difficulté, mais ouvrirait des voies de compréhension au système de parenté des parties du discours variables et invariables. L'école — primaire surtout — peut ne pas s'arrêter à ces problèmes et s'en tenir à la production d'un étage simple, conforme à l'ordre des mots. Il est possible toutefois par la disposition des formes symboliques et l'ajout de flèches adéquatement pointées de suggérer la nature différente et le rôle particulier joué par l'adverbe d'adjectif. Il n'en reste pas moins que l'esprit curieux des élèves les plus avancés forcera le maître à des approfondissements: ce dont on ne peut que se réjouir.

Par ailleurs, du côté du verbe, un type de complexification interne, bien que de nature quelque peu différente, surgira des manipulations pratiques d'analyse. En effet, la phrase suivante:

(3) Jean a mangé.

oblige à introduire un étage interne au verbe. Cet étage pourra prendre la forme suivante:



Il est possible que des théoriciens voient quelque difficulté à installer ainsi l'auxiliaire en position de hiérarchisation. L'étagement pourra paraître, au contraire, à d'autres — et nous en sommes — une représentation acceptable et même riche pour ce qu'elle peut suggérer à la réflexion théorique.

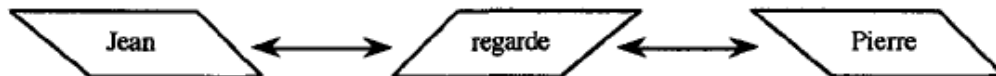
L'essentiel a été vu de ce qui touche au procédé de complexification interne. Il importe toutefois, pour terminer, de revenir sur l'affirmation que le procédé de complexification interne ne modifie pas la phrase de base dans son organisation nom-verbe et de suggérer conséquemment de qualifier de **phrase simple étendue** les phrases qui n'ajoutent rien de plus à la **phrase simple de base** que des éléments de complexification interne. L'appellation de **phrase complexe** serait dès lors réservée aux phrases qu'affectent les procédés de complexification externe.

3. LA COMPLEXIFICATION EXTERNE LA PHRASE COMPLEXE

Dans le cas de la phrase (2), la complexification ajoutait au nom de départ «garçon»: la complexification était de type interne. La phrase (4) présente une complexification de type différent:

(4) Jean regarde Pierre.

Ce dont une représentation symbolique fera ressortir la particularité:



La phrase (4) ne développe aucun mot de l'intérieur; elle se contente de développer la phrase sur le même plan horizontal par l'ajout, la reprise d'un mot fondamental, qui est ici le nom «Pierre»: cette complexification sera dite externe. Il importe de bien remarquer que la phrase (4) modifie la structure de la phrase de base nom-verbe (qu'elle fait nom-verbe-nom), tandis que la phrase (2) conservait la structure nom-verbe de la phrase de base. Des analyses détaillées des divers types de complexification externe feront ressortir plus adéquatement la nature et la portée de ce procédé.

À l'examen, la complexification externe use de quatre procédés différents, dont il faut examiner le détail pour mieux saisir la structure de ce qui sera appelé une **phrase complexe**. Le premier des procédés de complexification interne se retrouvait dans la phrase déjà utilisée:

(4) Jean regarde Pierre.

Un mot fondamental s'ajoute à l'ensemble nom-verbe de la phrase de base, lequel devient:

nom — verbe — nom

Dans cet ensemble syntaxique nouveau, il y a reprise d'un des mots fondamentaux, ici d'un nom. La phrase (5) relèverait du même procédé de complexification externe, ainsi que le montre sa représentation simplifiée:

(5) Québec, cette ville admirable, semble surplomber le fleuve St-Laurent.

nom — nom — verbe — verbe — nom — nom

Abstraction faite des mots de complexification interne (qui ne manquent pas d'apparaître dans la plupart des phrases), le procédé de complexification externe consiste dans ce cas à juxtaposer des mots fondamentaux, nom ou verbe, aux mots fondamentaux du couple initial nom-verbe. Le procédé pourrait être dit et qualifié de **procédé de simple juxtaposition**.

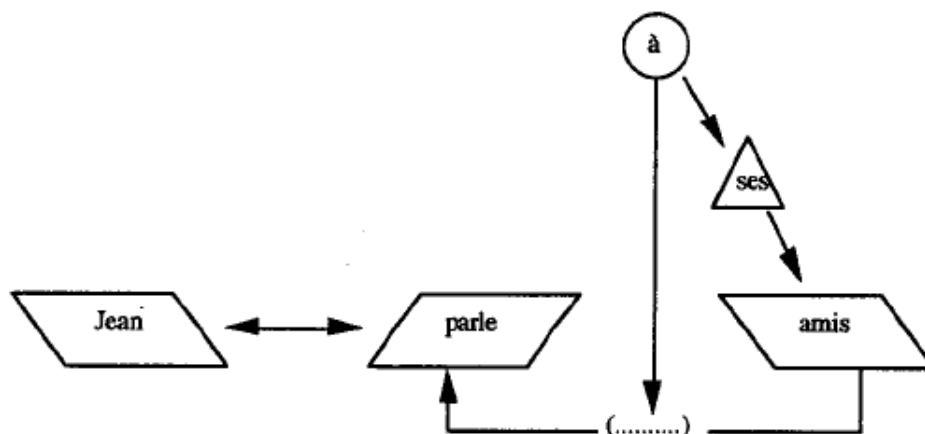
La complexification externe prend un autre tour lorsque le procédé de complexification fait appel à une préposition, comme dans la phrase suivante:

(6) Jean parle à ses amis.

La représentation simplifiée montre, à première vue, une organisation du type précédent:

nom — verbe — nom

Toutefois, le procédé de complexification est fort différent en ceci qu'il introduit un mot de subordination pour exprimer le rapport du verbe «parle» et du nom «amis». Une représentation complète du système avec symbolisation adéquate fera ressortir la structure de ce nouveau type de phrase complexe. Cette représentation pourrait prendre la forme suivante:

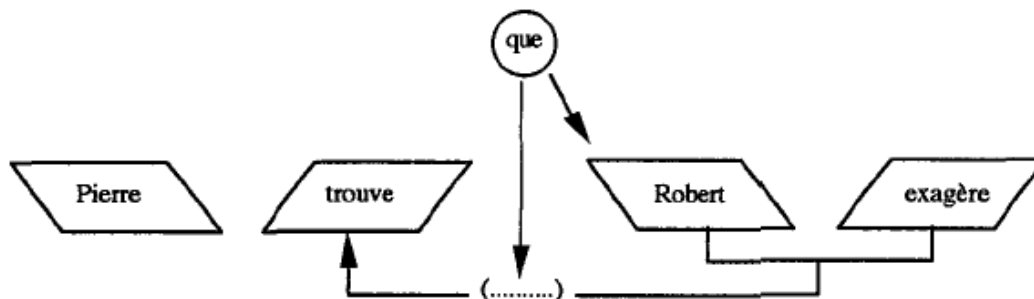


La représentation utilisée fait ressortir le rôle de la préposition, laquelle vient exprimer le rapport qui unit le nom «amis» au verbe «parle». C'est là un procédé à qualifier de **procédé de simple subordination**.

C'est un procédé de subordination semblable qui intervient dans la phrase suivante:

(7) Pierre trouve que Robert exagère.

Toutefois, une représentation symbolique fera mieux voir la nature quelque peu différente du procédé de subordination:



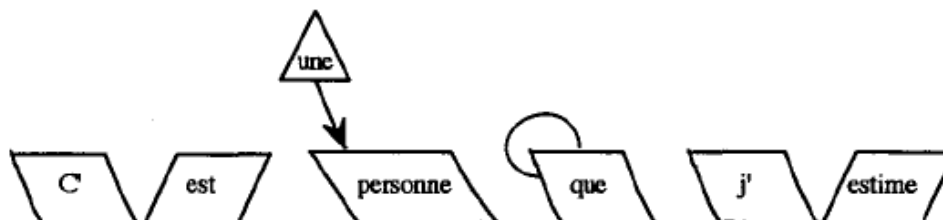
Si le mot de relation qu'est le «que» joue un rôle de subordination semblable à celui joué par la préposition dans le procédé de complexification précédent, la symbolisation est révélatrice du détail qui fait le procédé différent.

En effet, si le mot de relation qu'est le «que», conjonction de subordination, vient traduire la nature du rapport qui intervient, ce rapport n'est plus celui d'un mot à ce qui précède, mais bien d'un ensemble nom-verbe formant phrase (ou sous-phrase, comme il serait plus juste d'identifier cet ensemble composant). Ce procédé pourrait être qualifié de **procédé de subordination phrastique**, appellation faisant ressortir à la fois la parenté avec le procédé précédent et le caractère différent des éléments subordonnés.

Il faut voir dans l'ensemble des phrases suivantes l'intervention du même procédé de subordination phrastique, quelles que soient les variations de construction:

- (8) Il viendra avant que Robert n'arrive.
- (9) C'est une personne que j'estime.
- (10) Je vois un homme à qui je dois parler.
- (11) C'est celui dont je vous ai parlé.
- (12) Il répond à quiconque le questionne.
- (13) N'est-ce pas la meute à laquelle il appartient?

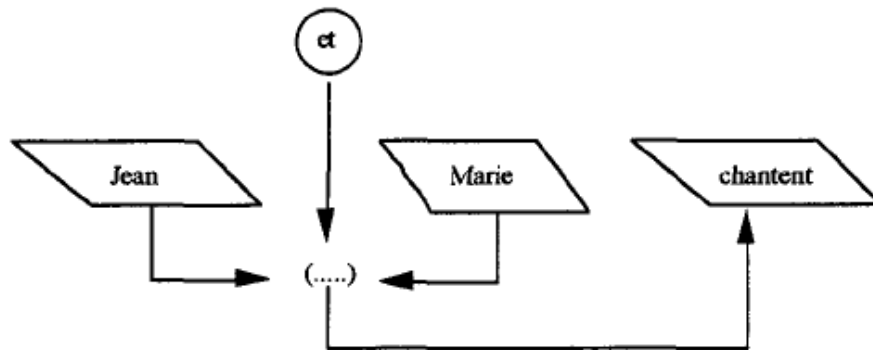
Toutes ces phrases, et bien d'autres, présentent une subordination phrastique. La plus grande difficulté — si difficulté il y a — tient à l'emploi de mots de relation autres que des conjonctions. Ainsi, le pronom relatif, quelle qu'en soit la forme, est bien un mot de subordination phrastique, tout autant qu'une conjonction de subordination. Il sera d'ailleurs intéressant, et même amusant à l'école, de produire de la façon suivante, par exemple, la représentation de la phrase (9):



La symbolisation suggérée pour le «que» consiste à réunir le signe du mot invariable de relation et le symbole du pronom. (Le parallélogramme équilatéral est utilisé pour le pronom, à la fois pour ce qu'il rappelle du symbole du nom et pour le «raccourci» qu'il constitue par rapport au nom.) Qu'on utilise cette symbolisation ou une autre en manipulation pratique d'analyse, le procédé de complexification par subordination ne pourra que clairement ressortir.

La complexification externe prendra encore et finalement une autre allure lorsque le mot initial de complexification sera une conjonction de coordination. Le rôle particulier et différent joué par la conjonction de coordination est très apparent dans la représentation symbolique de la phrase suivante:

(14) Jean et Marie chantent.



La conjonction de coordination intervient toujours dans le rapport de fonction des mots. Toutefois le mot de relation vient dans ce cas traduire en plus le rapport de deux mots de même fonction: il y a là la spécificité du mot qu'est la conjonction de coordination.

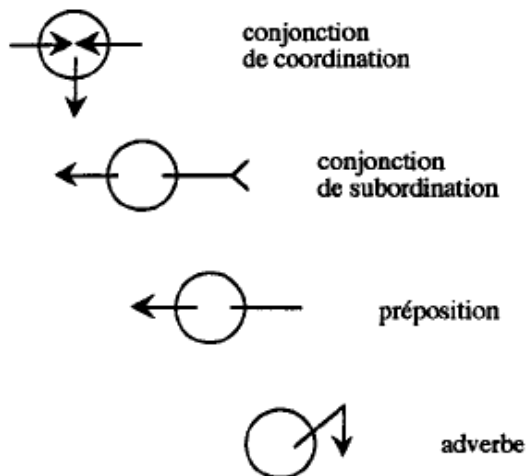
À quoi s'ajoute que la conjonction de coordination peut jouer son rôle de «complexificateur» non seulement à l'égard de mots de même fonction, mais encore à l'égard de sous-phrases et de phrases de même fonction, comme dans les exemples suivants de phrases:

- (15) Quand il arrivera et qu'il te verra, il sera fort surpris.
 (16) Jean arrive. Mais Robert quitte.

Le procédé pourrait être qualifié de **procédé de coordination**, même si l'appellation pourra paraître étrange au regard de certaines des conjonctions de coordination.

Les analyses produites, ou à tout le moins les symbolisations, ont fait ressortir les spécificités de chacun des types de mots invariables. Des représentations utilisées, il est possible de tirer des symbolisations réduites (page suivante).

Un instant d'observation permettra d'entrevoir ce qui est tenté. Il est au demeurant fort étonnant, toutefois, de constater — on voudra peut-être en convenir — qu'il est relativement aisé de saisir et de faire voir la nature propre et le rôle de chacun des mots invariables dans le cadre d'analyse des procédés de complexification de la phrase. Il y a là des outils admirables pour le maître qui a à coeur de faire réfléchir ses élèves.



4. LES CONSTRUCTIONS HYBRIDES

Il est quelques constructions auxquelles il est indispensable de s'arrêter avant de clore cette partie de l'analyse des procédés de complexification. Ces constructions sont celles qui se retrouvent dans les phrases suivantes:

- (17) Pierre a faim.
- (18) Jeanne est jolie.
- (19) Robert prend des risques.

Un certain nombre de grammaires scolaires voient là des phrases simples. Avec ce résultat que la phrase simple devient à la fois un ensemble nom-verbe, ou un ensemble nom-verbe-attribut, ou un ensemble nom-verbe-complément. Il en résulte une confusion nocive à l'apprentissage. C'est pourquoi il importerait de voir dans ces constructions — plus simplement — des phrases complexes, ce qu'elles sont grammaticalement d'ailleurs. D'autant que la représentation en manipulation pratique ne pose aucune difficulté et va dans ce sens.

Par ailleurs, il conviendra évidemment, à des niveaux avancés du moins, de reconnaître la valeur sémantique ou logique de phrase simple de ces constructions à l'aide d'analyses théoriques de la nature sémantique particulière de chacun des verbes, du «a» plus «étroit» de sens, du «est» dans son rôle «étroit» de verbe copule, du «prend» dans sa valeur «étroite» de composant de l'ensemble verbal. De fait, reconnaître à ces constructions leur nature grammaticale de phrases complexes ne fait qu'ouvrir des portes à des explications nettes et approfondies, répondant à l'objectif de départ de présenter une grammaire satisfaisante pour des esprits curieux et logiques.

5. L'EXPRESSIVITÉ LA PHRASE RÉDUITE

Le propos, et l'analyse qu'il présente, s'est depuis le début astreint à retrouver dans la construction de la phrase le procédé d'expression qui porte nettement et rigoureusement cette construction. Et c'est ainsi que successivement ont été reconnues la phrase de base, la phrase simple étendue et la phrase complexe, dans l'identification des mécanismes porteurs, tous relatifs à une recherche de procédés d'expression nets et bien marqués.

Or, il est des emplois se présentant fort autrement sous l'effet marqué d'un procédé que le linguiste Gustave Guillaume (Leçon du 7 mai 1948c) qualifie de procédé d'expressivité. Le procédé en question a pour effet de réduire la nécessité de produire une construction répondant aux règles strictes de production en totale expression. C'est ainsi qu'une phrase pourra se présenter tronquée, constituer quand même une phrase et devoir être reconnue comme une phrase. Ainsi, ces exemples:

- (20) Dans dix minutes!
- (21) Tantôt!
- (22) Lumières!

Ces emplois doivent être reconnus pour les phrases qu'ils sont. On le comprendra — et on l'acceptera — si on fait se rapporter ces constructions à la construction de pleine expression de la phrase dans le cadre de laquelle les phrases deviendraient, par exemple, en approximation du contexte:

- (20) J'y serai dans dix minutes!
- (21) Je viendrai tantôt!
- (22) Éteignez les lumières!

Évidemment, seule la connaissance du contexte est de nature à permettre de reconstituer la phrase de complète expression. Et «Lumières!» pourra avoir tout autant le sens de «donner» que d'«éteindre», comme les autres phrases pourront signifier, en contexte, toute autre chose.

Une fois qu'on aura reconnu comme des phrases de tels emplois, force sera de reconnaître aussi comme des emplois à valeur de phrases réduites l'ensemble des emplois suivants:

- A) La phrase tronquée improvisée:
 - Dans dix minutes.
 - Tantôt!
- B) La phrase tronquée d'usage consacré:
 - Lumières!
 - Silence!
 - La porte!
- C) Le mot-phrase:
 - Bonjour!
 - Adieu!
 - Au revoir!
 - Oui!
 - Non!
- D) L'interjection de dérivation:
 - Voyons!
 - Bonté divine!
- E) L'interjection onomatopéique:
 - Meuh!
 - Boum!
- F) L'interjection simple:
 - Hein!
 - Ah!

G) Le grognement informel:
• Arrgh!

Ces emplois sont soumis à un effet de plus en plus marqué du phénomène d'expressivité au fur et à mesure qu'en progresse l'inventaire. Cet inventaire se termine sur l'emploi de plus grande expressivité possible qu'est le grognement, cet emploi n'en étant pas moins une phrase, porteur qu'il est d'un message complet.

Avec les emplois en expressivité, il a été rendu compte de tous les types de phrases: simple, simple étendue, complexe, réduite. Il ne reste avant de conclure le propos qu'à examiner un type de construction dont il serait possible de tirer objection. En effet, comment expliquer la phrase suivante?

(23) Avance!

Il faut dans ce cas expliquer non la phrase, mais bien plutôt la construction. La forme est celle d'un impératif, et à l'impératif il manque un sujet. Y a-t-il là une phrase? La phrase d'un mot et de ce type s'explique-t-elle? L'enseignement, pour ne pas mêler les données — et les élèves — doit disposer ici encore d'une explication nette.

Pour le linguiste Gustave Guillaume (Leçon du 6 décembre 1945a), l'impératif doit être vu comme un mode allocutif, c'est-à-dire de parole. Les propos qui viennent d'être présentés sur la phrase réduite et le rôle joué par l'expressivité dans les constructions de langue permettent de comprendre que l'impératif est le résultat du traitement en expressivité de la forme même du présent de l'indicatif (ou, mais plus rarement, du présent du subjonctif). Le rejet du sujet rejoint la nature même de l'objectif de discours de la forme impérative, qui est d'occulter le sujet agissant. D'ailleurs, la règle orthographique décrétant la suppression — à l'écriture uniquement, il faut le remarquer — du «s» final des formes en -es de la deuxième personne du singulier répond à des préoccupations d'occultation, de même nature, du sujet agissant, qui se trouve être, à la deuxième personne, l'interlocuteur. Cette curieuse règle d'écriture ne semble pas avoir d'autre but que celui de dénoncer la nature même de l'impératif, le «s» étant lui aussi un signe de la personne et sa disparition provisoire marquant, à l'écrit, encore plus, l'affaiblissement psychologique de la personne à laquelle s'adresse le locuteur. L'impératif est donc frappé d'un effet large d'expressivité, l'expressivité étant évidemment un phénomène propre au discours, et doit être conséquemment, pour le redire, vu non comme un mode de langue, à l'instar des autres modes, mais uniquement comme un mode de discours.

L'école, devant la phrase «Avance!», pourra voir là une forme à sujet non exprimé! Pour aider les élèves à comprendre, le maître pourrait parler d'une forme à sujet «affaibli», et conséquemment non exprimé: cette formule présenterait l'avantage et de mieux faire comprendre la nature du mode impératif et d'expliquer cette forme verbale pouvant faire phrase sans sujet nommément exprimé.

Les propos qui viennent d'être présentés sur la notion grammaticale de phrase souffrent gravement de l'ampleur obligée du thème à traiter. En effet, traiter de la phrase équivaut pratiquement à traiter de l'entier de la langue. D'où des appels constants à des explications complémentaires que le cadre et l'espace disponible ne permettaient pas de satisfaire. Ces propos exigent, en effet, en toute nécessité, des analyses complémentaires de morphologie et de sémantique en approfondissement de la nature et des caractéristiques de relation des différentes parties du discours.

D'autant d'ailleurs que la présentation aux élèves de la structure même de la phrase mène forcément à l'examen des parties du discours et des relations qu'elles entretiennent. L'élève curieux trouvera dans les manipulations pratiques d'analyse la source d'une foule de questionnements que le maître devra satisfaire. Telle est forcément la rançon d'une grammaire

explicative, d'une grammaire qui choisit d'expliquer dans la netteté et la simplicité et qui, conséquemment, s'adresse à l'esprit logique des élèves. Les maîtres devront y penser à deux fois avant de s'avancer dans cette voie: ils risquent, s'ils y mettent la main, d'y perdre tout le bras, et bien plus.

Le caractère à la fois partiel et trop ample du propos se justifiait évidemment par l'ambition légitime de montrer en un seul tenant l'ensemble des données touchant à la compréhension et aux articulations de la phrase française, ambition reposant sur l'objectif de fournir à l'école et aux maîtres un portrait de l'ensemble des données sur le sujet. L'objectif était en effet de faire la preuve qu'il est possible de rendre compte en grammaire, et en enseignement de la grammaire, de tous les types de phrases à l'intérieur d'un même cadre théorique. Phrase simple de base, phrase simple étendue, phrase complexe, phrase réduite, ces divers types de phrases rendent compte de toutes les productions possibles, à l'exception peut-être de quelques productions répondant à des effets stylistiques, lesquelles par ailleurs ne manqueront pas de mieux s'expliquer en raison et au regard des classifications produites.

J'ose espérer que cet exercice de grammaire scolaire explicative convaincra quelques maîtres qu'il est possible et qu'il peut être même utile de se remettre à l'enseignement de la grammaire. En plus de constituer un excellent exercice de formation intellectuelle, la fréquentation de la grammaire par les élèves — dans une présentation explicative ne sacrifiant évidemment rien aux exigences de la logique, du type de ce qui a été proposé dans ces lignes — pourrait donner des fruits inattendus. Les difficultés d'écriture de nos élèves ne tiennent-elles pas pour une bonne partie à leur manque de maîtrise de la structure de la phrase française et à leur méconnaissance des parties du discours? Présenter à nos élèves des données simples et nettes invitant à la réflexion et à la compréhension pourrait constituer la réponse tant attendue à nombre des difficultés rencontrées dans les classes.

6. BIBLIOGRAPHIE

GUILLAUME, Gustave (1945-1946, série A). *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume*. Tome 7, Publiées sous la direction de Roch Valin, Walter Hirtle et André Joly, Québec, Presses de l'Université Laval, et Lille, Presses universitaires de Lille, 1986.

GUILLAUME, Gustave (1947-1948, série C). *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume*. Tome 8, Publiées sous la direction de Roch Valin, Walter Hirtle et André Joly, Québec, Presses de l'Université Laval, et Lille, Presses de l'Université de Lille, 1986.

ROY, Raymond Claude (1989). «Linguistique structurale et grammaire explicative». Dans les *Actes du colloque de psychomécanique*, Université Laval.

DIALANGUE

Volume 5

Avril 1994

BULLETIN DE LINGUISTIQUE

Module des lettres et des langues modernes / Maîtrise en linguistique
Université du Québec à Chicoutimi

THÈME : L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE

L'hiver est froid, il a beaucoup de tempêtes et beaucoup de neiges. J'aime l'hiver. J'aime les flocons. les toitures son pleine de neiges.

Dominique, 2^e année

- ARTICLES ■ MÉMOIRES DE DEUXIÈME CYCLE
- TRAVAUX DE PREMIER CYCLE
- COMPTES RENDUS ■ ACTUALITÉS LINGUISTIQUES

Bien vouloir ne pas reproduire sans autorisation de l'auteur.